

Du ~~dix huitième~~ jour du mois de janvier mil huit
cent vingt-trois, à quatre heures du soir

N.° 5 ACTE DE NAISSANCE de Yvonne
Bocher né le dix huit janvier
à Cing heure du matin fille * Naturel de

Agé de _____ ans, profession de _____

* Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

et de Marie Yvonne Bocher
Agée de vingt quatre ans, profession de journalière
demeurant à Bréhat

L'Enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe féminin

La déclaration de la naissance a été faite par anne
Marie Semanaek âgé.
de quarante ans, profession de Sage femme
demeurant à Bréhat

Premier témoin, Pierre Gué
Agé de trente six ans, profession de journalier
demeurant à Bréhat

Second témoin, Simon François Joutin
Agé de cinquante huit ans, profession de Garde
d'artillerie demeurant à Bréhat

Lecture donnée de ce que dessus les comparans et témoins ont déclaré Suyver, excepté le premier témoin qui a dit ne savoir écrire

Marie Semanaek Doquet

Constaté suivant la loi, par moi Yves François Bocher
Bocher Officier de l'Etat civil soussigné.

Y. Bocher

Informations liées à l'image.

Lieu : Bréhat
Période : 1816 - 1830